

Politique de prévention des comportements addictifs

Chez **Heidelberg Materials France**, nous considérons que la prévention des comportements addictifs relève de notre responsabilité en matière de sécurité, de conformité aux obligations légales et de maintien de conditions de travail compatibles avec les exigences de nos activités.

C'est pourquoi nous nous engageons à **prévenir les comportements addictifs** concernant l'usage de substances (alcool, drogues, médicaments).



alcool



drogues



médicaments

Cet engagement repose sur plusieurs principes clés :

- **La prévention** : informer, sensibiliser et former l'ensemble de nos collaborateurs pour favoriser une meilleure compréhension des risques liés aux conduites addictives.
- **L'écoute et le respect** : agir avec bienveillance, sans stigmatisation, en respectant la confidentialité des situations individuelles.
- **L'accompagnement** : proposer un soutien adapté aux personnes en difficulté, en lien avec les services de santé au travail, les ressources humaines et les structures spécialisées.
- **La vigilance partagée** : donner à chacun les moyens de repérer les signaux d'alerte, d'agir de manière appropriée, et de relayer les situations préoccupantes de façon responsable.
- **La sécurité** : garantir un environnement de travail sain et sécurisé, notamment par l'encadrement clair de la consommation de substances sur le lieu de travail.

Nous affirmons notre volonté d'inscrire cette démarche dans la durée, à travers des actions concrètes, une politique claire et l'implication de tous : direction, encadrement, représentants du personnel et collaborateurs.

En agissant ensemble, nous faisons de notre entreprise un lieu de travail respectueux, attentif à la santé de chacun, et responsable vis-à-vis de l'ensemble de la société.

Bruno Pillon
Président de Heidelberg Materials France